

A l'attention des Usagers,

La société VALBARA exploite la déchèterie localisée 2 chemin juillet - 71390 GRANGES.

La CCSCC confie à VALBARA l'accueil des habitants de la CCSCC au sein de la déchèterie en vue de la gestion de leurs déchets.

La déchèterie est donc accessible uniquement aux habitants de la CCSCC qui sont définis par les personnes suivantes (les "Usagers" ou l'"Usager") :

- particuliers des communes adhérentes à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise,
- professionnels de la commune de Granges.

Afin d'améliorer la gestion de l'accès à la déchèterie aux seuls Usagers et dans l'intérêt du service, VALBARA a installé une barrière d'accès asservie à un lecteur de badge.

Les badges sont établis nominativement par foyer de résidents, leur paramétrage nécessite le recueil des informations suivantes justifiant de la qualité d'Usager et de son accessibilité à la déchèterie :

- Nom et prénom du demandeur (raison sociale pour les professionnels de la commune de Granges, attestée notamment, pour le cas des sociétés, par la délivrance d'un Extrait KBIS de moins de 3 mois),
- adresse de résidence (n°, rue, CP et localité).

Pour la dotation, nous vous demandons de compléter le formulaire en page 2 et de présenter à l'agent de déchèterie :

- ***un justificatif de domicile (facture eau, électricité, attestation assurance, ...)*** ;
- ***un justificatif d'identité (CNI, permis, passeport).***

Tout autre moyen de transmission de ces justificatifs étant exclu et ne sera pas traité par VALBARA.

A l'issue de cette procédure, le badge vous sera ultérieurement remis physiquement sur présentation à l'agent de la déchèterie.

N.B. / En cas de perte ou de vol de ce badge :

- nous vous demandons de bien vouloir nous en informer dans les meilleurs délais (afin de désactiver le badge) aux coordonnées téléphoniques suivantes : +33 (0)3 85 47 93 88.
- pour le renouvellement du badge, un nouveau formulaire de création de badge devra être renseigné dans les mêmes conditions susvisées, et il sera facturé à l'usager un forfait de 10 € au titre du renouvellement du badge.

FORMULAIRE DE CREATION DE BADGE D'ACCÈS

à compléter, dater et signer par le demandeur du Badge

| | |
|-----------------------------|--|
| <u>NOM :</u> | |
| <u>PRÉNOM :</u> | |
| <u>ADRESSE</u> | |
| <u>CODE POSTAL :</u> | |
| <u>VILLE :</u> | |

Pour la création du badge, il sera vous est demandé de ***présenter*** à l'agent de déchèterie les documents suivants :

- un justificatif de domicile (facture eau, électricité, attestation assurance, ...)
- un justificatif d'identité (CNI, permis, passeport).

Je soussigné,, atteste de l'exactitude des informations précitées permettant l'établissement d'un badge d'accès nominatif à la déchèterie de Granges.

Date :

Signature :

CADRE RESERVE A VALBARA

| <u>Date de renseignement du formulaire</u> | <u>Date de remise du badge</u> | <u>Contrôle conformité de la demande :</u> | <u>Saisie du badge réalisée par :</u> |
|--|--------------------------------|--|---------------------------------------|
| | | | |

CADRE RELATIF A LA CRÉATION DES BADGES D'ACCÈS **A LA DÉCHÈTERIE DE GRANGES POUR LES USAGERS**

La société VALBARA est une SASU immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Lyon sous le numéro SIREN 804 840 742.

VALBARA est titulaire des lots n°1 et n°4 du marché de gestion des déchets ménagers et assimilés dont l'acheteur public est la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise (la "CCSCC"), depuis le 02/03/2019, pour une durée de 5 ans renouvelable 2 fois 1 an pour le lot n°1 et une durée de 3 ans renouvelable 4 fois 1 an pour le lot n°4 (le "Marché").

Dans le cadre du Marché, la CCSCC confie à VALBARA l'accueil des habitants de la CCSCC au sein de la déchèterie en vue de la gestion de leurs déchets.

La déchèterie est donc accessible uniquement aux habitants de la CCSCC qui sont définis par les personnes suivantes (les "Usagers" ou l'"Usager") :

- particuliers des communes adhérentes à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise,
- professionnels de la commune de Granges.

Afin d'améliorer la gestion de l'accès à la déchèterie aux seuls Usagers et dans l'intérêt du service, VALBARA a installé une barrière d'accès asservie à un lecteur de badge.

Les badges sont établis nominativement par foyer de résidents, leur paramétrage nécessite le recueil des informations suivantes justifiant de la qualité d'Usager et de son accessibilité à la déchèterie :

En matière de traitement des données personnelles, les données recueillies dans le présent cadre sont traitées en lien avec l'exécution du Marché et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (le "RGPD").

Le régime applicable en matière de traitement des données personnelles a été défini sous instruction de la CCSCC, soit :

- Les données à caractère personnel traitées sont (les "Données") :
 - Nom et prénom de l'Usager ;
 - Adresse de résidence (n°, rue, CP et localité) ;

Ces justificatifs ne feront en aucun cas l'objet d'un traitement informatisé, d'une photographie, de reprographie ou de tous autres moyens de nature à en assurer la conservation par VALBARA et/ou la CCSC.
- Le responsable de traitement des Données est la CCSCC, VALBARA agissant qualité de titulaire du Marché et sous-traitant de traitement des Données. VALBARA étant autorisée à traiter pour le compte de la CCSC des données à caractère personnel, dont les Données, pour fournir la prestation de service objet du Marché ;
- La nature des opérations réalisées : le recensement, enregistrement et stockage des Données dans un fichier informatisé par VALBARA constituant une base de données créée spécifiquement à la demande et pour le compte de la CCSC dans le cadre du Marché ;

- La finalité du traitement : contrôler et gérer l'accès de la déchèterie aux seuls Usagers ;
- La base de licéité du traitement : intérêt légitime de la CCSCC ;
- Les catégories de personnes concernées : les Usagers qui sont les habitants de la CCSCC ;
- Catégories de destinataires : services gestionnaires internes de VALBARA affectés à ces traitements ;
- Durée de traitement des Données : pendant la durée d'exécution du Marché ;
- Durée de conservation des Données : Les noms et adresses des usagers sont conservés pour toute la durée du traitement, sinon, elles seront effacées après **3 ans sans passage sur la déchèterie** Les données de passage sont conservées pendant **3 ans à compter des dates de passage** .

A l'égard de vos Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) en adressant votre demande à rvd.donnees-personnelles@veolia.com, et VALBARA vous répondra au nom et pour le compte de la CCSCC".

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Le DPO de la CCSCC est également joignable à l'adresse : cyber.genouilly@ccsc.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

**La Communauté de Communes
Sud Côte Chalonnaise**

La société VALBARA

Jean-Michel GUILLOT
Directeur Unité Opérationnelle
Pôle de Valorisation de Granges

